

Rapport de recherche

PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

Appropriation de pratiques pédagogiques novatrices en lecture en classe de français au primaire et au secondaire

Chercheuse principale

Sylvie C. Cartier, Université de Montréal

Cochercheurs

Jean Bélanger, Université du Québec à Montréal
Jean-François Boutin, Université du Québec à Rimouski, Campus Lévis
Virginie Martel, Université du Québec à Rimouski, Campus Lévis

Partenaires du milieu

Alain Tardif, Commission scolaire du Val-des-cerfs
Édith Pelletier, Commission scolaire des Sommets

Établissement gestionnaire de la subvention

U. de Montréal

Numéro du projet de recherche

2015-LC-187697

Titre de l'Action concertée

Programme de recherche sur la lecture et l'écriture

Partenaires de l'Action concertée

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)
et le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC)

L'apprentissage par la lecture, un pont désormais incontournable entre la classe de français et le monde actuel et à venir

Principales questions et/ou hypothèses de la recherche

Ce projet vise la consolidation de la compétence en lecture des élèves, plus particulièrement l'apprentissage par la lecture (APL), une situation complexe présente dans tous les disciplines, dans tous les contextes et qui consiste en la lecture de divers types de «textes» dans le but d'acquérir des connaissances lors d'une activité d'apprentissage (Cartier, 2006). Une telle activité nécessite, de la part de l'élève, qu'il traite et interprète les informations lues, qu'il y réagisse afin de réaliser les tâches d'apprentissage et qu'il en apprécie les données sémantiques de manière à s'approprier des savoirs disciplinaires diversifiés. Aujourd'hui, la multiplication effrénée des médiums d'information fait en sorte que l'APL se fait de plus en plus à l'aide de textes illustrés, voire d'ensembles multimodaux (Domingo, Jewitt et Kress, 2015) disponibles sur supports imprimés et numériques. Considérant cette nouvelle dynamique de lecture et de documentation, il est désormais incontournable de s'intéresser aux modalités de réception en contexte de classe dans une perspective dite de littératie médiatique multimodale (LMM) (Lebrun, Lacelle et Boutin, 2012; Lacelle, Boutin et Lebrun, 2017).

Force est d'admettre que les programmes du domaine «Français, langue d'enseignement» énoncent des attentes implicites à l'égard de l'APL. Ils précisent qu'au primaire, «à la fin du 3e cycle, l'élève lit efficacement des textes courants et littéraires liés aux différentes disciplines» (MÉLS, 2006a,

p. 75), alors qu'au secondaire, l'élève lit pour «s'informer, pour comprendre et effectuer une tâche» (MÉLS, 2006b, p. 95). Par ailleurs, les enseignants de français traitent surtout la lecture dans le cadre d'analyses de textes littéraires et de l'écriture de textes variés (Cartier, Boulanger et Langlais, 2009). Enfin, le recours à l'APL en contexte de LMM implique nécessairement que l'on considère l'inclusion scolaire. La présence des élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation et d'apprentissage (HDAA) est d'ailleurs en nette progression dans les classes ordinaires; les deux régions où fut réalisée cette étude, l'Estrie et la Montérégie, intègrent, en classe régulière, respectivement 70 % et 60 % de tels élèves.

Fruit d'une collaboration scientifique établie depuis plusieurs années avec certains intervenants scolaires du projet, cette recherche-action repose sur une approche de développement professionnel (Cartier, 2016) axée sur la résolution de problèmes identifiés par les différents partenaires (Action concertée, CS, etc.) et qui a été adaptée au contexte du français, langue d'enseignement. L'atteinte de trois objectifs était recherchée : 1) décrire les pratiques d'APL mises en œuvre par des enseignants de français, en lien avec la formation reçue et les besoins identifiés chez leurs élèves; 2) décrire la relation entre ces actions pédagogiques, le processus d'APL de tous les élèves et leurs résultats à l'activité de français visée; 3) identifier les conditions et facteurs qui facilitent ou entravent l'appropriation de telles pratiques d'enseignement / apprentissage. Élément clé, la recherche réunissait *in vivo* et *in extensio* des enseignants, des directions d'école, des

chercheurs et des conseillers pédagogiques afin notamment d'étudier les modalités d'accompagnement et de mobilisation des savoirs chez le personnel scolaire en formation continue. Trois questions ont guidé l'action de tous: 1) quelles pratiques relatives à l'APL, en contextes de LMM et d'inclusion, les enseignants de français se sont-ils appropriées dans le cadre de l'approche de développement professionnelle mise en œuvre? 2) quelle est la relation entre ces pratiques et l'APL de leurs élèves? 3) quelles sont les conditions et les facteurs qui en favorisent l'appropriation?

Principaux résultats et principales pistes de solution

En ce qui a trait au domaine d'apprentissage (français), les résultats démontrent que toutes les situations d'APL élaborées et expérimentées ont servi au développement 1) d'au moins deux des trois compétences langagières - lire / écrire des textes variés - et 2) de savoirs essentiels inscrits dans les programmes. L'APL constitue ainsi un levier tangible qui permet à l'apprenant d'expérimenter une approche intégrée de la langue. En ce qui a trait aux activités élaborées et proposées, toutes possédaient des caractéristiques du modèle de l'APL : dès leur premier essai, les enseignants se sont montrés assez habiles à modifier leurs pratiques usuelles d'enseignement du français afin de proposer aux élèves de réelles situations d'APL. De même, ils ont pris en compte le contexte de la LMM en recourant à des médias contemporains et en proposant la réalisation de productions multimodales recourant, ou non, à des supports numériques. Motivés à poursuivre leur engagement par l'élaboration d'une deuxième situation d'APL,

ces enseignants se sont alors intéressés au soutien aux élèves: plus grande attention aux stratégies cognitives, à l'interprétation des exigences des activités d'APL et, dans une moindre mesure, aux stratégies d'autorégulation de l'apprentissage. Pour l'essentiel, l'appropriation de l'APL par les enseignants de français semble s'être réalisée d'abord par l'introduction d'activités d'APL en contexte de LMM, puis par l'ajout d'un soutien plus ciblé à l'ensemble de leurs élèves, sans mesure particulière, toutefois, à l'égard des élèves identifiés en difficulté. Dans ce sens, il semble que l'arrimage des situations d'APL en contextes de LMM et d'inclusion avec l'évaluation des apprentissages constituerait une troisième étape d'appropriation, afin d'éviter les tâches « prétextes » qui ont finalement peu de lien avec les buts d'apprentissage annoncés.

Parmi les facteurs qui ont permis de faciliter cette appropriation de pratiques novatrices, nous retenons les cinq aspects suivants : 1) la confrontation / modification des croyances et des attitudes des participants; 2) le leadership émergeant en cours d'intervention; 3) les ressources humaines et matérielles mises à leur disposition; 4) les caractéristiques de l'intervention et 5) les compétences d'intermédiation disponibles. En bout de course, la faisabilité et la pertinence du recours à l'APL en contexte de LMM en classe de français inclusive constituent les principales conclusions de la présente recherche, tel que l'a démontré la mise en œuvre des huit situations d'APL réalisées.